



CAISSE DES ECOLES
Programme de Réussite Educative

Fiche mission de Service Civique dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE)

⇒ **Le cadre :**

Quelle thématique ? Education pour tous – Réussite éducative – Egalité des chances

Combien de postes ? 2

Quelle durée ? 9 mois

Quand ? À partir du 1 Octobre 2018 (9 mois, 26h semaine)

Où se déroule la Mission ? A Tarbes sur les 3 quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Quel organisme ? Ville de Tarbes - Service éducation (Programme de Réussite Educative)

Qui contacter ? DELGADO Dominique coordonnatrice PRE - Tel : 06 24 96 53 54 @ – coord.pre@mairie-tarbes.fr

⇒ **Contexte :**

L'objectif que se donne le programme de réussite éducative (PRE) est de **rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents** qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement.

Conçu pour permettre un **suivi individualisé**, le PRE prend en compte l'enfant/le jeune dans sa globalité, son environnement social et familial et la singularité de sa situation. Il vise également à **aider les familles à exercer pleinement leur mission et leur rôle éducatif**. Il propose un **soutien éducatif, scolaire, culturel, social et sanitaire** hors temps scolaire où les activités mêlent soutien scolaire, écoute de l'enfant et activités récréatives.

*

⇒ **Intitulé de la mission :** Favoriser l'égalité des chances pour les enfants et des jeunes issus des QPV

⇒ **Objectifs de la mission :**

En lien avec l'équipe et les partenaires extérieurs, les volontaires en service civique seront une aide et un atout dans les différents projets développés par le PRE qui vise à rendre effective l'égalité des chances.

Ils pourront avec le soutien de l'équipe permanente et en fonction de leurs compétences et de leur centre d'intérêt, construire leur propre action qui vise à réduire les inégalités dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs et de la scolarité des enfants et des jeunes.

⇒ **Pour faire quoi ? :**

Les volontaires en service civique auront pour mission de faire découvrir aux enfants et/ou aux ados inscrits dans le PRE, des expériences de réussite par la mobilisation de leur savoir-faire. C'est pourquoi les missions du Service Civique sont davantage des missions de soutien direct aux bénéficiaires de l'action du PRE, qu'un soutien au fonctionnement du dispositif PRE lui-même.

- faire découvrir aux enfants différentes formes d'art par l'intermédiaire de sorties présentant un intérêt culturel pour les enfants/les adolescents (patrimoine architectural, peinture, sculpture, cinéma, théâtre ...)
- Favoriser l'accès aux loisirs et aux sports
- Soutenir l'appétence scolaire: appui méthodologique, aide aux élèves en voie de décrochage scolaire par la mise en place de projets de motivation et de valorisation.

⇒ Activités menées par les volontaires à titre d'exemple :

- Participer à l'accompagnement individuel ou en petit collectif des enfants et des jeunes en risque ou situation de démobilité scolaire
- Organiser des ateliers, notamment pour sensibiliser les jeunes et leurs parents aux outils numériques ;
- Accompagner les familles en risque ou en situation d'isolement par l'accès à des pratiques ou des services : dans ce cadre les volontaires pourront par exemple :
- Aider aux déplacements vers la programmation culturelle de la ville (aller visiter des expositions, manifestations culturelles...)
- Accompagner des actions autour du livre...

Les volontaires pourront également initier ou accompagner des actions en lien étroit avec le nouveau plan « Vaincre le décrochage scolaire » ces actions visent à identifier et prévenir les risques de décrochage scolaire (perte de motivation, absentéisme, etc.) et à mettre en place des actions d'accompagnement spécifiques.

Enfin, la mission confiée aux volontaires doit pouvoir évoluer en fonction de leurs compétences spécifiques, de leur motivation, de leurs envies ; les volontaires doivent donc pouvoir apporter leur propre vision dans la lutte contre les inégalités.

Nombre de volontaires : deux sur la même période, l'intervention en binôme devrait favoriser l'émulation entre volontaires et leur permettre de mutualiser leurs compétences pour répondre aux attentes de la mission.

Tutorat et intégration des volontaires : après une période d'intégration et de découverte du service un tuteur sera désigné pour chaque volontaire qui sera chargé de l'accompagner tout au long de son parcours d'engagement. En parallèle un entretien à échéance régulière avec chaque volontaire pour faire le point sur sa mission et apporter une aide à la définition de son projet d'avenir à l'issue de sa mission avec la coordonnatrice PRE.

La mission fait donc appel à l'envie de s'engager pour la réussite des enfants et des jeunes pour favoriser la réduction des inégalités. Le désir d'aider, d'accompagner, d'ouvrir à des possibles avec bienveillance en faisant preuve d'enthousiasme ce qui nécessite un investissement personnel et le goût du contact.

⇒ **Important** :

Pour les personnes intéressées, nous pouvons vous recevoir pour un entretien préalable à votre candidature afin vous présenter notre action et répondre à vos questions éventuelles.

Cette rencontre peut vous permettre de vérifier si la mission correspond à vos attentes et aux motifs de votre engagement.

Merci de contacter, avant le 21 septembre 2018, Madame DELGADO Dominique coordonnatrice PRE

- Tel : 06 24 96 53 54
- @ – coord.pre@mairie-tarbes.fr